COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 30 OCTOBRE 2026

Membres présents :

Mr Pierret Jean-Jacques, Président de la T2L

Mr Moineaux James, Maire de Pierrepont

Mr Faieta Michel, vice-président de la T2L, adjoint au Maire de Pierrepont

Mme Heil Elisabeth, vice -présidente, déléguée au périscolaire et à la petite enfance

Mr Aïssa Hissam, expert-comptable au cabinet Lorraine Expertise & Conseil basé à Lexy

Mr Herry Nicola, comptable au cabinet Lorraine Expertise & Conseil basé à Lexy

Mme Schoumaker Marine, Présidente de l'association ''Chez les Bouts de Chou''

Mme Osso Ludivine, trésorière de l'association '' Chez les Bouts de Chou ''

Mme Dul Sylviane, Directrice du centre multi accueil ''Chez les Bouts de Chou''

Mme Mazzarini Maeva, adjointe principale du centre multi accueil ''Chez les Bouts de Chou''

Mme Seutin Tracy, animatrice du centre multi accueil ''Chez les Bouts de Chou''

Mme Greisch Marine,animatrice du centre multi accueil ''Chez les Bouts de Chou''

Mlle Farrouji Alicia, animatrice du centre multi accueil ''Chez les Bouts de Chou''

Mme Delandre Clémence, maman d'un enfant inscrit au centre multi accueil ''Chez les Bouts de Chou''

Mme Feuerstoss Anaïs,maman d'une enfant inscrite au centre multi accueil ''Chez les Bouts de Chou''

Mme Schoumaker Claude, mamie d'une enfant inscrite au centre multi accueil ''Chez les Bouts de Chou''

Membres absents excusés :

Mme AndreMazzucotelli Laura, Référente Santé Accueil et Inclusif

Mlle Lisotti Caroline, adjointe suppléante du centre multi accueil ''Chez les Bouts de Chou''

ASPECT FINANCIER

Les comptes sont à l'équilibre. La structure a perçu plusieurs subventions durant l'année 2026.

CONTROLE CAF - Juillet 2026

Pour rappel ou pour information, c'est un exercice important qui contrôle et valide ou pas la conformité de la réglementation de la structure.

Le plan de ce contrôle concernait les données d'activités et financières de l'année 2024.

Il en a résulté des points réglementaires à améliorer, à vérifier surtout concernant le calcul des participations familiales individuelles, les déclarations des heures facturées et déclarées et de l'ensemble des charges.

Compte tenu des écarts constatés, un suivi de contrôle sur pièces des données d'activité et financières de l'exercice 2025 sera réalisé en début d'année 2027.

C'est pourquoi, il est essentiel pour tous les parents de respecter les heures d'arrivées et de départs de leur enfant en lien avec leur contrat d'accueil, engagement signé lors de l'inscription.

L'ensemble de l'équipe se doit d'être attentif à cette notion, une traçabilité écrite quotidienne la validant ou pas. La Directrice se réservera le droit de revoir avec les parents qui ne la respecte pas. Des avenants au contrat pour des changements d'horaires pourront être réalisés si besoin.

Toute absence (maladie ou autre raison) doit être signifiée par mail.

Les congés doivent être posés au moins 4 jours avant. De sorte à libérer une place pour un autre enfant demandeur et également pour supprimer ou commander le repas auprès du traiteur.

Une traçabilité est également effectuée concernant la consommation de couches ainsi que pour tous les repas (traiteur, petits pots, goûters) et ce, par enfant et par jour.

Ces contrôles permettront d'apporter une amélioration de tous ces points afin de favoriser une fiabilité des données pour le calcul des financements à venir.

Des rencontres entre la Présidente et l'expert-comptable, la Directrice et le comptable ont permis d'ajuster la bonne concordance de transmission des données chiffrées.

VISITE INOPINEE DE LA PMI

Elle n'a pas relevé de dysfonctionnement auprès des enfants.

L'agrément de l'accueil modulé a été revu surtout concernant l'accueil des enfants durant les périodes de vacances scolaires. Il est désormais fixé à 20 enfants (à la place de 15) de 9h00 à 17h00 comme tous les autres jours de l'année. Il est néanmoins conservé les mercredis à 15 enfants de 9h00 à 17h00.

La PMI a validé la conformité des diplômes des salariées assurant l'accueil des enfants en lien avec l'agrément :

1 Directrice titulaire du diplôme d'Educatrice de Jeunes Enfants

2 adjointes titulaires du diplôme d'Auxiliaire de Puéricultrice

3 animatrices titulaires du CAP Petite Enfance et BAC Pro ASSP

Les conclusions du contrôle ci-dessus, le règlement de fonctionnement et la modification de l'agrément sont validés par les membres présents de la T2L.

TRAVAUX

Depuis la précédente assemblée générale, la porte donnant sur le jardin a été remplacée par une porte anti panique.

Un défibrillateur a été installé dans le couloir d'accueil.

Il reste à installer une lumière extérieure conduisant vers l'espace des poubelles situé à l'arrière de la structure.

TABLEAU DE BORD

A ce jour, 31 enfants sont inscrits (ils étaient 28 en 2025), dont 13 filles et 18 garçons.

7 ont moins de 1 an, 16 ont entre 1 et 2 ans et 8 ont entre 2 et 3 ans.

4 enfants sont originaires de Longuyon, 1 de Viviers sur Chiers, 1 de Longwy, 1 de Réhon, 1 de Preutin-Higny, 1 de Baslieux, 1 de Bazailles, 4 de Beuveille, 5 de Boismont, 6 de Pierrepont, 2 de Laix, 2 de Montigny sur Chiers, 1 de Villers la Montagne, , 1 de Mercy le Bas.

2 enfants nous ont quittés pour intégrer le centre multi accueil de Longuyon, ouvert récemment, en lien avec des questions de proximité géographique.

En septembre 2026, 11 enfants ont intégré l'école. Les enquêtes de satisfactions distribuées à leurs parents révèlent des éléments positifs et des remerciements pour le travail effectué auprès d'eux.

Depuis juillet, nous n'accueillons plus d'enfants de + de 3 ans pendant les vacances scolaires et / ou les mercredis. L'équipe s'est permise de conseiller à certains parents d'orienter leur enfant plutôt vers des accueils de type de loisirs périscolaires. Ces enfants de + de 3 ans, scolarisés ont des besoins moteurs, sociaux et cognitifs précis et entourés de touts petits, cela pourrait freiner leurs interactions sociales.

4 arrivées d'enfants sont programmées en début d'année 2027.

11 enfants devraient être scolarisés en septembre 2027 et déjà 7 inscriptions sont enregistrées à cette même période.

A la date de ce jour, le taux d'accueil planifié est de 88 %, et le réel est de 83%.

EQUIPE

Stable depuis maintenant 3 ans.

On peut relever peu d'arrêts maladie, peu d'absences et aucune salariée n'a posé des journées de grève.

Les absences ne sont pas forcément verbalisées aux familles, mais elles sont visibles sur le trombinoscope à l'entrée de la structure.

Cependant, on ne refuse pas l'accueil des enfants, mais le planning de l'équipe présente est modifié, entraînant éventuellement des heures supplémentaires récupérées d'autres jours lorsque l'effectif des enfants le permet.

La participation à des formations (indispensable au développement de compétences des salariées), reste difficile à programmer.

2 professionnelles ont quand même pu en profiter sur 2 journées.

Toute l'équipe a pu également assister à une soirée thématique sur '' les pleurs de l'enfant '' regroupant toutes les structures basées entre Jarny et Longwy en juin dernier et organisée par la coordination Petite Enfance de Longwy- Briey.

Information importante ; le vendredi 20 novembre, la structure sera fermée pour une journée pédagogique. Le projet pédagogique sera retravaillé et réactualisé.

C'est une journée suggérée et validée par la CAF et qui sera remisée à toutes les familles ayant un enfant inscrit à cette même date.

La Référente Santé et Accueil Inclusif (RSAI) a poursuivi ses missions de sensibilisation en terme de santé. Elle a renouvelé tous les protocoles en lien avec la PMI. Elle a organisé un temps pour rappeler à l'équipe les gestes de 1er secours.

Elle accompagne la PMI également dans la prévention de la maltraitance. C'est pourquoi, elle est venue en octobre rencontrer 8 enfants et à assurer une consultation médicale (Mesure de taille, du périmètre crânien, du poids et contrôle des vaccins). Un bon développement général des enfants a été constaté. Une autre date sera calée en novembre pour d'autres enfants.

2 **P**rojets d'**A**ccueil **I**ndividualisé sont actuellement en cours qui requièrent pour l'un la délivrance de Ventoline en cas de besoin et l'autre pour une intolérance alimentaire.

L'équipe a rencontré durant une période assez longue des situations à répétitions de diarrhées. A cette occasion, l'équipe a dû rappeler le protocole décisionnel d'éviction de la collectivité en fonction des symptômes présentés.

Pour rappel, le règlement de fonctionnement stipule que la Directrice et ses adjointes se réservent le droit de refuser l'accueil d'un enfant en cas de maladie, de température > à 38°5, de surveillance médicale attentive suite par exemple à une chute pendant la nuit.

PARTENAIRES

° La responsable du traiteur API RESTAURATION , basé à Morville-Les-Vic est venue échanger sur la qualité des repas proposés aux enfants de + de 12 mois, sur ce qu'ils appréciaient ou pas (un ajustement a été réalisé).

Le prix d'un repas a augmenté à 5,14 €. Ce prix correspond à la diversification des aliments qui restent de qualité. Rappel de la recommandation qui est de prévenir de l'absence d'un enfant 4 jours avant pour supprimer son repas.

° Le contrat avec l'entreprise de nettoyage, ALBAPRO qui intervient 2 x 2h / semaine sera résilié au 31.12.2026. Des contacts avec d'autres entreprises ont été amorcés.

° L'adhésion au Gespah qui assurait depuis plusieurs années tous les mensuels des salaires sera également résilié au 31.12.2026. Le cabinet comptable '' Lorraine Expertise &Conseil '' basé à Lexy, (qui suit déjà la comptabilité de la structure) prendra le relais dès le 1er janvier 2027.

ACTIVITES ET MANIFESTATIONS DIVERSES

° Pour compléter l'équipe, une professionnelle de la Petite Enfance (certifiée sophrologue) apporte une fois /mois une approche de relaxation ludique. Cet atelier plaît aux enfants. Elle utilise comme support des histoires, des personnages, des éléments naturels, des peluches….et suscite l'attention des enfants. Des dates mensuelles sont programmées jusqu'en juin 2027.

° Courant octobre 2026, deux intervenantes de la Fondation Solange Bertrand ont pu proposer des moments ludiques et éducatifs sur l'Art à travers des thèmes précis. Les enfants ont pu découvrir des tableaux de peintres, faire des collages, peindre, utiliser leurs 5 sens (retour très positif pour eux).

L'équipe a poursuivi les activités en lien avec Carnaval, la chasse aux œufs à Pâques et confectionnés des petits présents pour la fête des mamans et des papas.

La semaine du goût organisée du 12 au 16 octobre a été déclinée cette année sur les couleurs des aliments en lien avec les sens basés sur le goût, l'odorat ….

Les journées à thème, chaque mois, se poursuivent. L'équipe se doit d'être imaginative, créative à proposer des idées originales en lien avec les fêtes du calendrier mensuel afin de pouvoir transmettre aux enfants des notions simples, mais toujours à visées éducatives.

La fête traditionnelle des familles organisée au mois de juillet les a rassemblées dans le jardin de la structure. Le thème des animaux de la ferme avait été retenu. Pour cette occasion, Mme Jacquot Angela, animatrice en médiation animale, est venue avec ses chèvres, lapins, canards et canetons, tortue, jars et oie, pour le plus grand étonnement et la joie des petits et grands.

L'équipe a proposé en parallèle des petits jeux aux enfants ainsi qu'aux parents (points attribués dans le passage des différents ateliers). La famille qui a obtenu le maximum de points a pu recevoir un bon pour se rendre à la ferme pédagogique à Villers la Montagne.

C'était un moment très convivial et joyeux passé avec les familles.

La vente de gâteaux et de boissons composant le goûter a permis par la suite l'achat de 3 chaises hautes ainsi que le règlement de 3 ateliers de l'intervenante en sophrologie.

La date du samedi 5 décembre pourra à nouveau les rassembler dans le cadre du marché de Noël organisé sur la place de la Victoire de Pierrepont.

° L'accueil de stagiaires provenant de collèges ou lycées du secteur ou d'organismes diverses se poursuit pour des périodes de découvertes des métiers de la Petite Enfance. Au préalable, elles se doivent dorénavant de fournir une attestation d'honorabilité (document qui certifie que la personne n'a fait l'objet d'aucune condamnation l'empêchant d'intervenir auprès de mineurs).

° La Mairie poursuit des aides précieuses, notamment la tonte du jardin. Merci à son personnel bienveillant.

DEMISSION DE LA TRESORIERE

Mme Ludivine Osso annonce la démission de son poste de Trésorière qu'elle assuré durant 2 années. Elle quitte ce poste, sa fille étant scolarisée.

Mme Dul la remercie pour l'ensemble des missions effectuées, pour son investissement régulier.

Pour la remplacer, Mme Delandre Clémence se propose. Elle est élue sans aucune opposition. Elle a seule le pouvoir sur les comptes bancaires.

Mme Schoumaker Marine conserve le poste de Présidente de l'Association. Elle est remerciée pour sa disponibilité régulière.

Il n'y a plus de sujet à traiter, la séance est levée.

La rédactrice et	La Présidente	La trésorière
Directrice de la structure	Mme Schoumaker Marine	Mme Delandre Clémence
Mme Dul Sylviane		